



<http://geracii.uqam.ca>

## CAHIERS DU GERACII

**2018**

**Vol. 3, No. 1**

**Quels enjeux éthiques sur les terrains de la recherche en  
communication internationale et interculturelle?**

### Comité éditorial

Sklaerenn Le Gallo  
Caterine Bourassa-Dansereau  
Saphia Arzhaf  
Halima Bouhtala  
Stacey Caceus  
Vicky Girard  
Alexia Pilon

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationale du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN : 978-2-9816309-2-6

ISSN (électronique) : 2561-8032

# **LA PARTICIPATION-OBSERVANTE EN CONTEXTE INTERCULTUREL : UNE POSTURE MÉTHODOLOGIQUE ÉTHIQUE**

**Mylène Fauvel**

Candidate au doctorat en sociologie, Université de Montréal

**Cheolki Yoon**

Candidat au doctorat en communication, Université du Québec à Montréal

## **Résumé**

Dans les recherches abordant la question des communications interculturelles et internationales, nous pouvons observer que l'approche qualitative est privilégiée, bien que peu de recherches aient recours aux méthodes participatives. Devant ce constat, le présent article propose d'interroger les avantages et défis que posent les approches participatives en contexte interculturel, plus particulièrement celles associées à la participation-observante. Cette posture méthodologique suppose une immersion complète des chercheurs-es sur le terrain afin qu'elles et ils accèdent aux données intimes et aux perspectives internes des acteurs et actrices du terrain. La réflexion méthodologique et éthique présentée dans cet article s'appuie sur les expériences de recherche doctorales des deux auteurs-es et leur utilisation de la participation-observante. Il y est démontré que la participation-observante favorise l'établissement d'une relation de réciprocité, en apportant des bénéfices non seulement aux chercheurs-es, sous la forme de données de recherche, mais également aux autres acteurs et actrices du terrain, par une contribution pratique, concrète et militante des chercheurs-es. La participation-observante facilite de plus une compréhension expérientielle de la réalité du terrain, notamment dans une épistémologie interculturelle. Toutefois, cette posture méthodologique s'accompagne nécessairement d'un investissement important en temps et en énergie de la part des chercheurs-

La participation-observante en contexte interculturel :  
une posture méthodologique éthique

es, et elle leur exige une autoréflexion constante sur leur posture par rapport aux autres acteurs et actrices du terrain.

**Mots clés :** participation-observante, recherche qualitative, recherche participative, interculturel,

## **Introduction**

Définir sa posture de chercheur-e sur le terrain et trouver ce que Chapouillie nomme « ce subtil équilibre entre détachement et implication » (Becker, 1985, p. 20) n'est pas une tâche facile. Cela implique de penser aux enjeux éthiques et méthodologiques qu'un travail de terrain peut poser. Dans le cadre des recherches effectuées en contexte interculturel, cette réflexion est d'autant plus importante. Selon Rico de Sotelo et Serpereau (2011), les recherches abordant la question des communications interculturelles et internationales tendent à privilégier les approches qualitatives, notamment puisque celles-ci permettent d'explorer en profondeur l'altérité et les dynamiques qui y sont associées. Toutefois, encore peu de chercheurs-es mettent en place des méthodologies participatives telles que la recherche-action, la recherche partenariale ou encore la participation-observante (*Ibid.*). Devant ce constat, et à partir de nos deux expériences de recherche doctorale, nous proposons d'interroger les avantages et défis que posent les approches participatives en contexte interculturel, plus particulièrement celles associées à la participation-observante. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps une définition de la participation-observante. Par

la suite, nous précisons la méthodologie utilisée dans nos deux terrains de recherche respectifs et finalement, nous abordons les avantages associés à la participation-observante ainsi que les défis que cette posture peut poser.

### **I. La participation-observante : entre posture et méthodologie**

Être présent sur le terrain de recherche implique que les chercheurs-es influencent d'une certaine manière ce qui se déroule devant leurs yeux. En effet, la simple présence de chercheurs-es vient moduler comment les personnes observées réagissent en sachant que leurs faits et gestes sont analysés. Pour diminuer l'impact de leur présence, les chercheurs-es peuvent recourir à plusieurs stratégies. L'une de celles-ci vise à « devenir invisible », ce qui est possible lorsque la présence des chercheurs-es devient quelque chose d'habituel, un élément qui en vient à faire partie de l'ordinaire. Afin d'arriver à ce résultat, les ethnographes peuvent choisir d'inscrire leur terrain dans la durée afin que leur présence devienne familière ou encore chercher à prendre le moins d'espace social possible (tel que Goffman, 2014 ou Broqua, 2005). C'est dans cet éventail de choix et de stratégies qui se posent aux chercheurs-es que se définit leur niveau de participation sur un continuum allant de l'observation complète à la participation complète (Malhaire, 2016, p. 20). Dans tous les cas,

l'observation-participante implique inévitablement la présence des chercheurs-es sur le terrain. Ils et elles observent alors ce qui se déroule devant leurs yeux et tentent de comprendre toutes les subtilités du jeu des acteurs et actrices (Soulé, 2007). Dans le cas de l'observation complète, les chercheurs-es interviennent le moins possible sur le terrain. Dans le cas contraire, celui qui nous intéresse davantage dans le cadre de cet article, les chercheurs-es adoptent une posture de participation-observante et s'engagent activement dans la vie quotidienne des personnes observées. Cela les amène inévitablement à acquérir un rôle particulier au sein du terrain (Lapassade, 2002). De plus, la participation-observante suppose une immersion complète des chercheurs-es sur le terrain. Ce n'est que de cette façon qu'ils et elles peuvent avoir accès aux données plus intimes et à la perspective interne. Cela permet ainsi d'inclure des aspects subjectifs et intersubjectifs dans la recherche (Soulé, 2007; Wilkinson, 2017).

## **II. La participation-observante en pratique**

Choisir la participation-observante comme méthodologie et posture ne fut pas le premier réflexe que nous avons eu lorsque vint le temps de faire notre entrée sur nos terrains de recherche respectifs. Ce n'est qu'à travers

une prise de contact initiale avec le terrain et en s'adaptant à celui-ci que nous avons opté pour une posture de participation-observante.

La recherche doctorale de Yoon, portant sur la participation politique des (im)migrants-es, s'est effectuée au sein du Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes à Montréal (CTI). En ayant recours à trois méthodes, soit l'entrevue semi-dirigée, l'analyse de texte et la participation-observante, sa recherche s'est basée sur une enquête de 20 mois durant laquelle il a participé activement à diverses activités en tant que militant. En ce qui concerne le choix d'une méthodologie participative, ce n'est qu'après avoir essuyé plusieurs refus de la part des organisations à l'égard de sa proposition d'enquête terrain que Yoon a modifié son approche. Trois raisons centrales semblaient motiver les refus auxquels il fit face. La première était la surcharge de travail des organisations. Accepter de collaborer et d'intégrer un chercheur au sein de l'organisation ajoutait une charge de travail aux tâches quotidiennes. De plus, la proposition initiale de recherche ne représentait pas un bénéfice manifeste et concret pour les organisations. Finalement, il semblait difficile pour les organismes d'établir un lien de confiance avec une personne n'appuyant pas explicitement leurs positions et causes. Face

à ces constats, il devint évident que la posture de chercheur, effacé et non engagé, représentait un obstacle empêchant l'entrée sur le terrain. Ce n'est qu'après avoir proposé une posture de participation-observante et l'acquisition d'un rôle de militant que Yoon a pu avoir accès à son terrain de recherche au CTI. D'ailleurs, l'organisation lui a clairement fait savoir dès le début que sans cette approche, le CTI n'aurait pas accepté de simplement lui donner accès aux données. Cet exemple permet d'identifier l'un des avantages centraux à la posture de participation-observante soit l'accès au terrain dans le cas d'organisation militante.

L'expérience de terrain vécue par Fauvel ainsi que son accès au terrain diffère quelque peu de celle de Yoon. Fauvel s'intéressa aux dynamiques de pouvoir qui s'installent entre différentes organisations impliquées au sein de coalition, plus particulièrement celles qui visent à mobiliser et représenter les travailleurs-euses précaires. Dans le cadre de son terrain, elle a participé aux rencontres des différentes coalitions et concertations revendiquant l'augmentation du salaire minimum à 15 dollars au Québec. Le choix de ce terrain s'est effectué en raison d'opportunités qui se sont offertes à elle. À travers son rôle au sein d'un centre de recherche collaborant de près avec certaines organisations membres de ces

coalitions, Fauvel fut invitée à participer aux réunions d'une de ces coalitions/concertations. Le fait d'avoir participé, avant le début de son étude, à quelques réunions autour du 15 dollars a obligé Fauvel à penser son implication et la distance nécessaire face à son objet d'étude ainsi qu'à son terrain. Son premier réflexe, comme celui de Yoon, a été de s'en tenir à un rôle d'observatrice afin de ne pas perturber son terrain d'observation. Or, dès la première rencontre, cette posture sembla inappropriée, notamment puisqu'ayant déjà acquis un certain statut au sein de ces groupes, le passage de participante à stricte observatrice représentait un obstacle notamment puisque certaines personnes l'interpellaient directement afin d'obtenir son opinion ce qui l'obligea d'une certaine manière à participer afin d'éviter de créer un malaise. « Devenir invisible » en prenant le moins « d'espace social possible » devint ainsi presque impossible, ou du moins difficilement réalisable. De plus, la neutralité ainsi créée parut rapidement illusoire. Est-il en effet réellement possible de ne pas influencer les interactions, tout en étant assise autour de tables de discussion où l'intérêt pour l'étude des relations interorganisationnelles a été ouvertement nommé? Fauvel a alors adopté l'approche contraire, c'est-à-dire de s'impliquer activement dans les

discussions et les actions mises en place afin de devenir une militante parmi tant d'autres, ce qui lui a permis par le fait même d'invisibiliser d'une certaine manière sa présence en tant que chercheure. Notons toutefois que le fait que Fauvel était très homophile aux membres des groupes en termes de groupe d'âge, d'expériences militantes et même de niveau de scolarité a contribué à invisibiliser sa présence en tant que chercheure, présence qui ne faisait pas exception dans ce contexte particulier.

Dans une considération éthique, le processus d'avoir le consentement revêt nécessairement une importance particulière. D'abord, chacun-e de nous a obtenu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de son université affiliée avant de commencer l'enquête de terrain. Ensuite, dès le premier contact avec des principaux acteurs et actrices du terrain, nous leur avons présenté le projet de recherche ainsi que notre posture en tant que chercheur-e. Fauvel a choisi de présenter son projet de recherche lors des premières rencontres. Elle a également écrit un texte à distribuer et a reçu le consentement oral des participants-es. Ensuite, elle a expliqué brièvement la nature de sa recherche et de son poste en tant que chercheure au début de chaque réunion lorsqu'il y avait de nouveaux

participants-es. Yoon, de son côté, a présenté son projet lors d'une réunion à laquelle assistaient plusieurs acteurs et actrices du CTI afin d'obtenir leur consentement. Ensuite, il a pu expliquer en détail sa recherche aux principaux membres du CTI avant les entretiens. Toutefois, dans le cadre des activités impliquant des participants-es externes au CTI, il ne fut pas toujours possible de se présenter comme chercheur. Pour cette raison, une partie importante des données ont dû être exclues de sa recherche et lorsque possible, un consentement ultérieur a été demandé aux personnes concernées pour certaines données.

### **III. La participation-observante : établir une relation de réciprocité**

La préoccupation première des chercheurs-es définissant leur posture sur le terrain, préoccupation à laquelle nous n'avons point échappé, est celle de « perdre son objectivité » en s'impliquant trop sur le terrain de recherche. Ne pas être en mesure de prendre la distance nécessaire face aux propos et points de vue des personnes enquêtées est d'ailleurs la première critique que l'on peut associer à la posture de participation-observante (O'Reilly, 2009). Or, bien que cette crainte soit bien réelle, reste que dans certains contextes, les avantages associés à la participation-observante dépassent largement les risques de « perte d'objectivité ». De

plus, les outils méthodologiques dont disposent les chercheurs-es peuvent leur permettre de garder une certaine distance face au terrain malgré une implication quasi totale sur celui-ci.

Le premier avantage qui, dans le cadre de nos deux recherches, nous parut crucial est la relation de réciprocité que la posture de participation-observante permet d'établir avec les personnes participantes. Tel que l'illustrent les premiers refus auxquels fit face Yoon, l'interaction avec des chercheurs-es, aussi minime soit-elle, exige inévitablement un investissement en temps et en énergie de la part des acteurs et actrices du terrain. D'autant plus que cet investissement est également émotionnel, par exemple lorsque vient le temps de récolter des témoignages personnels. Comme les acteurs et actrices sur le terrain sont souvent débordés par leurs propres tâches et/ou préoccupations, l'investissement que représente la présence de chercheurs-es n'est pas une donnée que l'on peut négliger. Ainsi, dans un contexte où les chercheurs-es bénéficient du terrain et de la disponibilité des personnes y étant impliquées, il semble juste et nécessaire de réfléchir sincèrement aux bénéfices que ces personnes peuvent obtenir de la recherche, et ce, tout au long du processus. Il nous semble également utopique de penser que les résultats

de recherche en soi, aussi vulgarisés et utiles soient-ils, constituent un incitatif suffisant pour les participants-es, d'autant plus que le processus de recherche s'étale souvent sur de nombreuses années. Acquérir un rôle sur les terrains de recherche, rôle négocié entre les chercheurs-es et les participants-es, peut alors permettre de compenser, du moins en partie, l'investissement des participants-es et leur permettre de retirer un avantage certain à la présence des chercheurs-es. C'est ce que nous appelons la relation de réciprocité. La participation-observante permet donc d'éviter ce que Malhaire (2016, p. 22) nomme, dans la lignée de ces prédécesseurs, une « spoliation doublée d'une trahison », soit le fait que les chercheurs-es s'emparent de données sans rien offrir et en retour, les traites sans rétroaction avec les personnes concernées puis quittent sans laisser de trace.

#### **IV. La participation-observante : comprendre de l'intérieur la réalité du terrain**

Il va sans dire que la participation des chercheurs-es fait en sorte qu'ils et elles influencent leur terrain. Or, plutôt que de concevoir cela comme une limite, cette posture peut être vue comme un avantage permettant, comme le dit Malhaire (*Ibid.*, p. 24), de « développer une compréhension

expérientielle de l'univers social à l'étude [...] et de saisir le point de vue des acteurs », ce que souligne également Soulé (2007, p. 134) en affirmant que :

[...] la qualité des données obtenues est difficilement égalable par d'autres moyens méthodologiques : on recueille des informations à propos de ce que quelqu'un expérimente véritablement du monde, et sur la manière dont est vécue cette expérience. La présence sur le terrain n'est pas seulement destinée à décrypter un système social de l'intérieur; elle vise à comprendre ce que c'est qu'être acteur de ce terrain.

À travers la participation, les chercheurs-es, porteurs de cultures différentes, peuvent s'immerger dans la culture de terrain, ce qui permet d'abord de mieux cerner la signification de chaque acte et chaque énoncé observé et facilite ensuite la présentation et l'interprétation de la perspective interne du terrain. Les terrains de nos recherches sont d'ailleurs marqués par une diversité culturelle, d'un côté, relative aux origines ethniques, de l'autre relevant des différentes cultures organisationnelles. En ce sens, l'interculturel est une « *réalité sociologique* » de nos terrains (White, 2014, p. 36). En outre, l'interculturel dans nos recherches relève également d'une « *orientation épistémologique* qui se caractérise par le souci d'autrui dans une éthique relationnelle, l'humilité par rapport à la complexité de l'Autre, et la

reconnaissance du fait que le savoir est coproduit » (*Ibid.*, p. 370). Plus particulièrement le présent article est basé sur une réflexion interculturelle au sens épistémologique, traversant deux territoires culturels, soit le terrain de recherche et les milieux académiques. L'immersion dans le terrain facilite ce croisement des perspectives enracinées dans ces deux territoires. Notons comme exemple, Yoon, qui était étranger face à la culture militante du CTI au commencement de sa recherche. Au bout de deux ans de présence au CTI, Yoon est devenu le militant responsable d'analyser la demande de Fauvel lorsqu'elle contacta le CTI dans le cadre de sa recherche portant sur les campagnes pour le 15 dollars.

L'épistémologie interculturelle remet d'ailleurs en question l'enjeu de neutralité : « aucun Je et aucune culture en présence ne peut faire comme s'il ou elle était au-dessus de la mêlée d'où il ou elle pourrait produire un discours aussi neutre qu'objectif » (Emongo, 2014b, p. 243). Il faut que chaque « Je » et chaque « discours » soient approchés en considération de « son enracinement inéluctable à au moins une culture » (*Ibid.*), et la participation-observante offre une base expérientielle aux chercheurs-es pour une telle considération grâce à leur double enracinement. La recherche participative est une sorte de « dialogue dialogique » (Emongo,

2014a, p. 145) particulier dans la mesure où les chercheurs-es deviennent elles et eux-mêmes les acteurs et actrices du terrain qui sont l'objet de recherche; les chercheurs-es sont censés-es réaliser 'le va-et-vient' entre « Je » en tant que chercheur-e et « l'Autre » comme une partie de l'objet de recherche. Ce processus réciproque ne garantit pourtant pas la réalisation d'une recherche équilibrée sur les cultures différentes. Bien que l'enquête de terrain participative suppose l'immersion dans la culture du terrain ('le va'), la rédaction du texte scientifique est nécessairement un travail de traduction de ces expériences en langue académique ('le vient'). Il demeure dès lors comme tâche pour les chercheurs-es d'équilibrer les cultures différentes dans leur complexité : témoigner des perspectives du terrain en langue académique, sans prétendre à réaliser une pure objectivité fondée sur la culture académique ni à représenter les voix du terrain en tant que telles.

## **V. Les limites et enjeux de la participation-observante**

Malgré les avantages de la participation-observante identifiés précédemment, il nous semble nécessaire de mettre en lumière certains défis et enjeux auxquels nous avons été confrontés sur nos terrains.

La limite première que nous souhaitons nommer est l'important investissement en temps et en énergie que ce type de méthode exige de la part des chercheurs-es. Selon nos expériences, les données significatives surgissent souvent à des moments imprévus et à intervalles longs et irréguliers. Cette réalité exige une longue et patiente attente de la part des chercheurs-es. De plus, dans la mesure où les chercheurs-es se présentent sur le terrain en tant que participants-es actifs, leur engagement déborde inévitablement le cadre de leur recherche. Chacun-e de nous a par conséquent été obligé d'accomplir des tâches variées qui n'étaient pas directement en lien avec nos recherches, soit en réponse aux attentes des autres acteurs et actrices ou selon notre propre jugement à titre de militant-e. De même, il a été difficile de nous absenter de certaines activités simplement en raison du principe de saturation. Autrement dit, même après avoir recueilli suffisamment de données, nous devons contribuer de différentes manières sur le terrain. Par ailleurs, face à chaque situation donnée, une double réflexion s'est imposée soit, d'un côté dans une perspective scientifique et de l'autre dans l'optique militante. Cette double réflexion a exigé non seulement plus de temps et d'énergie, mais également un investissement émotionnel supplémentaire.

En conséquence, la gestion efficace du temps et de l'énergie a été un défi majeur tout au long de la recherche.

Il est de plus également important de ne pas négliger que tous les chercheurs-es s'impliquant activement au sein d'un terrain de recherche en viennent à s'inscrire au cœur des rapports de pouvoir qui y prennent place. Il est crucial dans ce contexte de réfléchir constamment à la place et au rôle que prennent les chercheurs-es. Dans le cas de la recherche de Fauvel, cette réalité a été particulièrement marquante puisqu'en étudiant les dynamiques de pouvoir interpersonnelles et interorganisationnelles dans les coalitions, elle a dû s'interroger sur sa place au sein de ces rapports. Elle a entre autres dû se questionner sur le rôle qu'elle a joué au sein des espaces de concertations, rôle qu'elle n'a pas pu choisir entièrement puisque comme le rappelle Broqua (2009), les chercheurs-es ne sont pas les seuls à pouvoir choisir leur niveau d'implication, celui-ci se coconstruit avec les personnes observées ainsi qu'avec le monde extérieur au terrain, notamment le monde académique. Il devient ainsi primordial pour nous d'adopter une posture autoréflexive et de ne pas uniquement centrer notre observation sur les acteurs et actrices du terrain, mais également sur notre propre présence et le rôle joué sur le terrain.

Prendre conscience de nos place et rôle sur le terrain ne peut se faire qu'à travers une prise de note constante permettant de se distancier du terrain et de mieux comprendre comment notre rôle s'est négocié, implicitement ou explicitement. Il est également important dans un souci éthique de penser en quoi les chercheurs-es peuvent contribuer positivement à la tâche du groupe ou au contraire devenir un obstacle à sa réalisation. En ce sens, il faut que les chercheurs-es soient prêts à repenser leur implication sur le terrain et à accepter de s'y engager davantage ou de s'y désengager lorsque cela est requis, et ce, en dépit de leurs visées académiques. Cette dernière possibilité, celle du retrait temporaire ou permanent des chercheurs-es, exige non seulement une autoréflexion critique de leur part, mais également une certaine posture d'humilité leur permettant de repenser leur réelle contribution au terrain.

En plus de réfléchir sur son rôle sur le terrain, il est également nécessaire, tel que nous le rappelle Goffman (1989), de bien choisir les acteurs et organisations auxquels les chercheurs-es s'associent sur le terrain, en particulier puisqu'il y a un risque de s'associer à des acteurs ayant une position sociale élevée :

*There's no way in which, if you're dealing with a lower group, you can start from a higher group, or be associated with a higher group. You've got to control your associations. If you get seen in any formal or informal conversation with members of a superordinate group, you're dead as far as the subordinate group is concerned. So you've got to really be strategic and militant about the way you handle these social relationships (Goffman, 1989, p. 129).*

Notons toutefois que malgré ce qu'en dit Goffman, dans le contexte de nos recherches, le fait de parler avec des personnes ayant un statut plus élevé au sein d'une coalition a pu être vu comme un avantage par les groupes et/ou personnes ayant un statut moins élevé. Cela peut notamment placer les chercheurs-es dans une position d'alliée potentielle pour transmettre des informations et influencer des décisions. Malgré tout, il faut rester stratégiques tel qu'avise Goffman afin d'analyser et réfléchir l'impact que notre implication au sein de certains groupes peut avoir sur nos relations avec d'autres personnes et organisations observées, et ce, non seulement après coup, mais également en amont. Cela est particulièrement vrai dans le cadre des terrains marqués par des enjeux politiques, ce qui, comme le rappelle Becker (1967), place les chercheurs-es dans une « *double jeopardy* » puisque les différentes parties impliquées sont sensibles aux résultats de la recherche et que les prises de position des chercheurs-es peuvent être critiquées par les parties impliquées. La

situation n'a toutefois pas été identique dans nos deux cas, notamment en ce qui a trait aux regards des autres participants-es sur notre rôle dans le contexte des collaborations interorganisationnelles. Alors que Fauvel a assisté aux activités à titre de chercheure-participante individuelle, Yoon, dont la recherche fut associée d'abord au CTI, s'y est présenté comme étant avant tout affilié au CTI. Dans le regard des autres, la place et le positionnement du CTI sur les relations interorganisationnelles étaient associés à Yoon et sa posture en tant que chercheur fut moins marquée comparativement à celle de Fauvel. Tout en prenant en considération ces dynamiques interactionnelles, nous devons constamment négocier notre place et y réfléchir de manière assidue. En ce sens, il est important que les chercheurs-es adoptant une posture de participation-observante conservent une certaine discipline durant toute la durée de leur terrain de recherche afin de penser leurs affiliations et les implications qu'elles peuvent engendrer. Cette discipline permet également, d'une certaine manière, de garder une distance face au terrain.

Par ailleurs, il est nécessaire de noter que certaines conditions spécifiques nous ont permis de mener des recherches participatives. Dans la mesure où la recherche participative implique le devenir-acteur du terrain pour les

chercheurs-es, il faut être prudents en ce qui concerne le choix de cette méthode et du terrain. Tout d'abord, le caractère du terrain et les tâches assumées doivent être supportables et gérables pour les chercheurs-es. À titre d'exemple, si certains éléments de nos terrains n'avaient pas été compatibles avec nos valeurs morales et positionnements politiques, il aurait été difficile de nous y engager autant. Pour cette raison, la familiarisation préliminaire avec le terrain est un facteur non négligeable. Fauvel a pu opter pour son terrain sans trop d'hésitation grâce à ses expériences antérieures à la fois en tant que chercheuse et que militante. Au contraire, de telles expériences ont manqué à Yoon qui est lui-même immigrant. C'est l'une des raisons pourquoi, il a dû passer des mois afin de trouver son terrain et de compléter ces démarches par une période de préterrain au CTI. Selon nos expériences, il serait préférable d'approcher les terrains potentiels avant de prendre la décision finale quant au choix de celui-ci.

### **Conclusion**

Nos recherches confirment que la participation-observante est une méthode de recherche pertinente dans le cadre d'une recherche s'appuyant sur une épistémologie interculturelle puisqu'elle permet entre

autres de développer une compréhension expérientielle des perspectives internes du terrain, y intégrant les dynamiques interactionnelles. Sur le plan éthique, ce type de méthodologie permet d'établir la confiance mutuelle entre les chercheurs-es et les acteurs-trices du terrain, apportant du même coup des bénéfices partagés. Il ressort pourtant que l'important investissement en temps et en énergie et la nécessité de l'autoréflexion constante constituent les défis majeurs pour cette méthode de recherche. Nous ne prétendons donc pas que les méthodes participatives, plus particulièrement la participation-observante, soient une approche préférable aux méthodes moins participatives. Nous soulignons simplement que la méthode se doit d'être appropriée aux objectifs et aux objets des recherches et que dans le cas de nos recherches, la participation-observante était sans aucun doute l'approche à prioriser. De plus, nous tenons à terminer en affirmant que l'aspect éthique d'une recherche se doit d'être intégré aux recherches impliquant des personnes et que cette réflexion se doit d'aller au-delà d'un processus bureaucratique, et ce eu égard aux méthodes choisies.

## **Bibliographie**

- Becker, H. S. (1967). Whose Side Are We on. *Social Problem*, 14 (3), 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders études de la sociologie de la déviance*. Paris, France : Métailié.
- Bonneville, L., Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal, Canada : gaëtan morin éditeur.
- Broqua, C. (2005). *Agir pour ne pas mourir! Act Up, les homosexuels et le sida*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, 75 (2), 109-124.
- De Sotelo, C. R. et Serpereau, A. (2011). La recherche en communication internationale et interculturelle. Contours théoriques et méthodologiques d'un champ mouvant. Dans C. Agbobli et G. Hsab (dir.). *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique* (p. 95-112). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Emongo, L. (2014a). Panikkar, l'interculturalisme et le Québec. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 137-154). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.
- Emongo, L. (2014b). Introduction à une épistémologie de l'inter-cultures. Dans L. Emongo et B. W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 221-249). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.
- Goffman, A. (2014). *On the Run: Fugitive Life in an American City*. Chicago, IL : The University of Chicago Press

- Goffman, E. (1989). On the Fieldwork. *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 (2), 123-132.
- Jouan, A. (2016). S'impliquer pour enquêter : Politiques et dilemmes d'une ethnographie en terrain militant. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 145-166.
- Lapassade, G. (2002). Observation participante. *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 375-390). Toulouse, France : ERES.
- Malhaire, L. (2016). *La construction institutionnelle de régimes de travail contraint au Canada : Les cas des immigrants permanents et des migrants temporaires. Quelles mobilisations possibles?* (thèse de doctorat), Université de Montréal.
- O'Reilly, K. (2009). *Key Concepts in Ethnography*. Los Angeles, CA : SAGE.
- Palys, T. et Atchison, C. (2013). *Research Decisions: Quantitative, Qualitative Perspectives and Mixed-Method Approaches* (5<sup>e</sup> éd.). Toronto, Canada : Nelson College Indigenous.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27 (1), 127-140.
- White, B. W. (2014). Quel métier pour l'interculturalisme au Québec ? Dans Lomomba Emongo et Bob W. White (dir.). *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques* (p. 21-44). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.
- Wilkinson, C. (2017). Going 'Backstage': Observant Participation in Research with Young People. *Children's Geographies*, 15 (5), 614-620.